

Décision 18-DCC-22 du 09 février 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Groupe C2S par le groupe Eurazeo

Posted on: 23 février 2018 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Eurazeo

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Sté C2S

Lire

Le texte intégral

39.42 Ko